

Le contexte depuis la dernière CES

Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution

Bassin Sèvre Niortaise Mignon



Premièrement :

soutien à la
démarche engagée au
travers de ce
protocole et **notre**
détermination à ce
que les
engagements pris
soient respectés

Deuxièmement :

**Un outil de
pilotage et de
dialogue**

Troisièmement :

engage la
stratégie de la
Chambre
d'agriculture sur
le long terme

... Présentation
des actions déjà
réalisées et
celles qui sont
encore à opérer...



Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution
Bassin Sèvre Niortaise Mignon



Un plan d'actions en 4 axes



Premier AXE



Suivre les résultats des engagements



Comité Scientifique et Technique

Les indicateurs de suivi (IFT et indicateurs complémentaires)
Les avancées



Objectifs :

Protection du milieu et de l'environnement
Sécurisation du modèle économique



Nb Actions : 4

Analyse des indicateurs de suivi, analyse des pratiques,
Observatoire des pratiques, concertation Re-Sources
CTMA

Action	Objectif	Indicateur de réalisation	Indicateur de résultat	Liste des tâches avec échéancier	Echéancier (trimestre, année)	Pointage	
Action 1.A : Analyse des indicateurs de suivi phytosanitaires	Mettre à disposition du CST et de la CES un outil de pilotage des indicateurs de l'usage et de la toxicité des produits phytosanitaires actualisés annuellement. Enrichir l'indicateur IFT.	Étude présentée par le Président de la Chambre d'agriculture à la CES au printemps 2024. Étude mise à jour pour la CES d'automne 2024	Liste des indicateurs complémentaires validée par le CST et CES au printemps 2024 Étude mise à jour avec valeurs actualisées pour la CES de l'automne 2024	1. Récupération des bases de données BNVD 2015 -2021 et bases de données « propriété des molécules/produits »	4 ^{ème} , 2023	<input checked="" type="checkbox"/>	
				2. Analyse des données et vérification	1 ^{er} , 2024	<input checked="" type="checkbox"/>	
				3. Rédaction d'une note d'analyse	1 ^{er} , 2024	<input checked="" type="checkbox"/>	
				4. Présentation de la note finalisée en CST	18/03/2024	<input checked="" type="checkbox"/>	
				5. Présentation des conclusions du CST lors de la CES au printemps 2024	2 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>	
				6. Validation des indicateurs complémentaires lors de la CES au printemps 2024	2 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>	
				7. Calcul des indicateurs complémentaires validés par le CST sur base de données BNVD 2022.	2 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>	
				8. Recueil des données pour l'enquête IFT campagne 2023	3 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>	
				9. Préparation du CST second semestre 2024 et réalisation d'une nouvelle note pour la CES	4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>	
Action 1.B : Analyse des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires et formation des irrigants concernés par les réserves de substitution	Suivre l'évolution des pratiques agricoles des irrigants bénéficiant de réserves construites	Éléments d'étude présentée au CST et à la CES au printemps 2024 Étude mise à jour pour la CES de l'automne 2024	Note de synthèse des analyses. Feuilles d'émargement des formations.	1. Données collectées pour SEV 17.	4 ^{ème} , 2023	<input checked="" type="checkbox"/>	
				2. Déploiement des formations obligatoires aux alternatives phyto pour Sainte Soline et Priaires/Epannes.	4 ^{ème} , 2023 et 1 ^{er} , 2024		<input checked="" type="checkbox"/>
				3. Recueil des IFT des irrigants des réserves construites/en construction	1 ^{er} , 2024		<input checked="" type="checkbox"/>
				4. Analyse des IFT SEV 17	1 ^{er} , 2024		<input checked="" type="checkbox"/>
				5. Présentation en CST	18/03/2024		<input checked="" type="checkbox"/>
				6. Finalisation des formations obligatoires pour les réserves restantes de la tranche 1	3 ^{ème} , 2024		<input type="checkbox"/>
				7. Formation des exploitants restant de la tranche	4 ^{ème} , 2024 et 1 ^{er} , 2025		<input type="checkbox"/>



Action	Objectif	Indicateur de réalisation	Indicateur de résultat	Liste des tâches avec échéancier	Echéancier (trimestre, année)	Pointage
<u>Action 1.C :</u> Contribution à l'Observatoire des pratiques agricoles	Suivre et rendre transparent la mise en œuvre des engagements individuels dans le cadre du travail opéré au sein de l'observatoire partagé avec l'EPMP Evaluer les opportunités de diffusion et l'utilisation de l'outil « observatoire » par d'autres acteurs du territoire	Point d'étape présenté par l'EPMP à la CES au printemps 2024. Etude mise à jour pour la CES de l'automne 2024	Etude mise à jour avec valeurs actualisées pour la CES de l'automne 2024	1. Discussion avec EPMP sur l'évolution de l'observatoire et ré-affirmation de l'objectif de l'observatoire : l'observatoire sert à suivre les actions liées à la construction des réserves.	4 ^{ème} , 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
				2. Réflexion sur les demandes d'évolution, de l'audience concernée et éventuellement sur le dimensionnement de la mise en œuvre de ces demandes	4 ^{ème} , 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
				3. Consolidation des informations des exploitants des réserves mises en service en mars 2025	4 ^{ème} , 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
				4. Renforcer les compétences techniques des techniciens géomaticiens	2 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>
				5. Discuter avec les programmes Re-Sources et CTMA de l'opportunité d'inclure d'autres acteurs ou de partager l'infrastructure numérique	3 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>
				6. Améliorer l'interface et les fonctions utilisateurs pour les agriculteurs	4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>
				7. Améliorer la structure informatique de la base de données	4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>
<u>Action 1.D :</u> Concertation et harmonisation avec contrats Re-Sources et CTMA	Contribution de la CIA 1779 à cette concertation et harmonisation	Compte rendu du processus de concertation. Activité incluse dans le contrat de territoire en 2025	Comptes-rendus de réunions Stratégie d'actions conjointes rédigée et diffusée	1. Travail avec l'ensemble des acteurs concernés (AELB, CLE, porteurs de contrats...) sur la façon de travailler de manière concertée et harmonisée	4 ^{ème} , 2023 à 4 ^{ème} , 2024	<input checked="" type="checkbox"/>
				2. Contribution à l'animation d'un groupe de concertation inter porteurs de contrats territoriaux sur la transition agroécologique dans le cadre de l'élaboration d'un contrat de territoire de transition agroécologique	4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/>



Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution
Bassin Sèvre Niortaise Mignon



Un plan d'actions en 4 axes



Deuxième AXE



Actions d'appui et d'accompagnement

Respect des engagements
individuels et collectifs



Dans un contexte où tout n'est pas encore opérationnel



Objectifs :

Protection du milieu et de l'environnement
Sécurisation du modèle économique



Nb Actions : 2

Enquête : freins et leviers / 120 agriculteurs
Accompagnement rapproché 10 agriculteurs

Action	Objectif	Indicateur de réalisation	Indicateur de résultat	Liste des tâches avec échéancier	Echéancier (trimestre, année)	Pointage
Action 2.A : Enquête auprès d'un échantillon de 120 agriculteurs pour identifier les freins et leviers dans leurs pratiques agroécologiques permettant notamment la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires	Faire le suivi rapproché des engagements collectifs des agriculteurs Préparer la transition agroécologique sur l'ensemble du territoire	Identification et analyse des pratiques agricoles d'un groupe d'agriculteurs Réalisation d'une note d'analyse Présentation de la note au CST de l'automne et à la CES	Outil de collecte développé. Nombre d'agriculteurs enquêtés. Analyse (note) consolidée des leviers et freins au respect des engagements collectifs	1. Identification de l'échantillon des 120 agriculteurs 2. Analyse IFT et indicateurs enrichis sur l'échantillon 3. Concertation sur méthodologie et outils d'enquête 4. Collecte des données auprès d'un sous échantillon d'exploitants représentatif 5. Rédaction d'une note d'analyse 6. Présentation de la note finalisée au CST de l'automne 7. Présentation des conclusions du CST lors de la CES de l'automne 2024	1 ^{er} , 2024 2 ^{ème} , 2024 2 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 4 ^{ème} , 2024 4 ^{ème} , 2024	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Action 2.B : Accompagnement rapproché de 10 agriculteurs pour qui les marges d'amélioration semblent les plus importantes en utilisant les bonnes pratiques des 10 agriculteurs avec les IFT les plus bas	Faire des préconisations auprès d'un échantillon d'agriculteurs pour mettre en place des actions immédiates	Analyse précise des pratiques agricoles Réalisation d'une note pour le CST Réalisation d'une feuille de route par agriculteur	Connaissance consolidée des leviers et freins au respect des engagements collectifs Mise en place de la feuille de route	1. Identification de l'échantillon des 10 agriculteurs à partir de l'étude mentionnée en 2.A 2. Réalisation des visites de terrain 3. Rédaction de feuilles de route individualisées 4. Rédaction d'une note d'analyse pour le CST 5. Présentation des conclusions du CST lors de la CES de l'automne 2024	3 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>



Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution

Bassin Sèvre Niortaise Mignon



Un plan d'actions en 4 axes



Troisième AXE



L'animation territoriale



La Chambre d'agriculture prend sa part d'appui aux engagements collectifs parmi la diversité des acteurs de la profession de l'amont à l'aval



Objectifs : La mise en synergie des actions de tous les acteurs du territoire



Nb Actions : 2 Suivi des engagements en liens avec opérateurs éco
Co-construire un plan d'actions territoriales

Action	Objectif	Indicateur de réalisation	Indicateur de résultat	Liste des tâches avec échéancier	Echéancier (trimestre, année)	Pointage
Action 3.A : Réaliser le suivi des engagements collectifs pris par la profession, en lien avec les acteurs économiques	Faire le suivi rapproché des engagements collectifs des acteurs du territoire SNMi	Tableau de bord de suivi	Etat des lieux partagé de la situation au regard des objectifs collectifs inscrits dans le protocole	<ol style="list-style-type: none"> Réunion avec 5 Coopératives et Négoces, partage du format de suivi des engagements collectifs. Contribution sur avancées par les Coopératives et Négoces Réalisation d'un tableau de bord de suivi Mise à jour du tableau de bord au long cours avec les acteurs s'étant engagés Présentation d'une note d'analyse lors de la CES de l'automne 2024 Mise à jour des indicateurs et finalisation du tableau de bord 	<p>4^{ème}, 2023</p> <p>1^{er}, 2024</p> <p>1^{er}, 2024</p> <p>3^{ème}, 2024</p> <p>4^{ème}, 2024</p> <p>4^{ème}, 2024</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
Action 3.B : Formaliser un programme expérimental sur les coopérations territoriales pour la transition agroécologique dans le territoire Sèvre Niortaise & Mignon	Co-construire un plan d'actions territoriales avec les acteurs locaux visant des trajectoires de transition durable sur les plans environnementaux, sociétaux et économiques, permettant d'embarquer l'ensemble de la chaîne, depuis la production jusqu'à la consommation	Rédaction partagée du plan d'actions avec les acteurs économiques et institutionnels Adoption du plan d'actions piloté par une gouvernance ouverte	Structuration de filières permettant durablement une pratique agricole écologique, sécurisant les revenus des agriculteurs et l'emploi : chanvre, élevage, miscanthus, bio,...	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un document de préfiguration du programme expérimental Validation de l'intérêt du programme auprès des parties prenantes territoriales Formalisation d'une gouvernance du programme expérimental, y compris en termes de suivi scientifique Identification concertée du contenu du programme expérimental Travail de faisabilité économique et logistique du programme Présentation du programme lors de la CES de l'automne 2024 	<p>2^{ème}, 2024</p> <p>2^{ème}, 2024</p> <p>3^{ème}, 2024</p> <p>3^{ème} et 4^{ème} 2024</p> <p>3^{ème} et 4^{ème} 2024</p> <p>4^{ème}, 2024</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>



Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution

Bassin Sèvre Niortaise Mignon



Un plan d'actions en 4 axes



Quatrième AXE



Les enjeux de sensibilisation et de communication de la démarche



Auprès de la profession, de vous tous, plus largement de la population



Objectifs : Pédagogie, évaluation et transparence



Nb Actions : 3

Communication auprès de la CES et EPCI,
communication scientifique, sensibiliser les
agriculteurs

Action	Objectif	Indicateur de réalisation	Indicateur de résultat	Liste des tâches avec échéancier	Echéancier (trimestre, année)	Pointage
Action 4.A : Assurer une communication aux membres du CES et aux communes du territoire sur les enjeux relatifs au protocole d'accord	Mieux informer sur les effets et impacts des actions mises en œuvre pour le changement de pratiques agricoles ayant un impact sur la société et l'environnement	Une newsletter tous les 3 mois Communiqués de presse et conférence de presse ad-hoc	Nombre de vue/ouverture/clics de la newsletter	<ol style="list-style-type: none"> Définition du format de la newsletter avec 3 infos principales par trimestre Publication d'une newsletter par trimestre Communiqué de presse pour le démarrage du processus de concertation Conférence de presse pour le lancement de la stratégie 	2 ^{ème} , 2024 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , et 4 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 4 ^{ème} , 2024	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Action 4.B : Garantir une communication scientifique et technique	Faire progresser l'état des connaissances sur la transition agroécologique sur le plan technique, économique et environnemental	Site internet de la CIA 1779 actualisé	Nombre de visite Fréquence d'actualisation	<ol style="list-style-type: none"> Identification des thèmes et contenus Mise à jour de la structure du site de la CIA1779 Ajout des contenus 	2 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , 2024 3 ^{ème} , et 4 ^{ème} , 2024	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Action 4.C : Informer et sensibiliser les agriculteurs à la transition agroécologique sur le territoire	Communiquer auprès des agriculteurs du territoire SNMi	Inclusion des points principaux des communiqués/ conférences de presse dans la newsletter générale de la CIA 1779	Reprise des éléments de communication dans la presse ou les espaces de communications	<ol style="list-style-type: none"> Continuation de l'inclusion de la thématique de la transition agroécologique dans les newsletters et bulletins techniques de la CIA 1779 	Continu	<input type="checkbox"/>

Plan d'actions

Relatif au respect du protocole
d'accord concernant les réserves
de substitution

Bassin Sèvre Niortaise Mignon



CONCLUSION

Réussir la transition agroécologique sur SNMi



Les enjeux environnementaux sur SNMi réaffirmés.



Nous devons accentuer les efforts sur les aspects économiques et sociaux



La transition agroécologique nécessite du temps et des moyens financiers

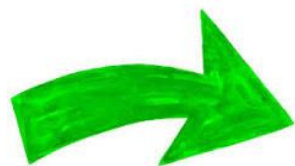


Objectifs : Co-construire un projet de territoire ambitieux



Conditions de la réussite: Une implication sincère et engagée de la part de tous les acteurs du territoire pour réussir le défi !

Territoire Pilote



Les coopérations territoriales
pour la transition agroécologique
en Sèvre niortaise - Mignon



Acteurs

Projet de transition agroécologique

Protocole 2018

Ambitions